

# LA GAZETTE

## Du SNU

NORMANDIE

MAI - JUIN 2018

EDITO

### Pourquoi Macron prit-il son Pernod du midi dans une école Normande ?

TF1, 1 Quai du Point du jour, Paris XVIème. Palais de l'Élysée, 55 Rue du Faubourg Saint Honoré, Paris VIIIème. Entre les deux 7,2 Km par les rives de Seine; 9,1 Km par le périphérique, une vingtaine de minutes de trajet, 40 minutes pour qui prendrait le métro, ce que ne font ni Macron ni Pernault. Pourquoi les deux qui devaient se rencontrer le 12 avril dernier l'ont-ils fait dans une école de l'Orne, à Berd'huis, à 150 km de la capitale ? Interruption des cours à l'école de Berd'huis, mobilisation des forces de l'ordre, village transformé en camp retranché, un coût exorbitant pour un seul coup de communication, des journalistes par wagons, trois jours de blablas médiatiques avant, deux jours ensuite, des manifestants contenus à 1 Km de l'école et oubliés, censurés par les médias. Pourquoi quelques figurants montrés en plans serrés comme s'ils étaient des milliers à venir honorer leur président « *qui a enfin le courage de réformer la France* », comme on le dit en boucle sur BFM TV, ou voir pour de vrai leur présentateur adulé d'un JT de 13h00 qui n'a plus d'information que le nom ? Tout est dans le symbole, l'entretien d'un monde virtuel, disparu et mort dont il faut coute que coute faire croire qu'il existe encore. Une école, une salle de classe, des couleurs, des cartes, des dessins, des crayons, des tables bien rangées, des cahiers méticuleusement placés en désordre. L'école c'est la joie, la paix, c'est l'avenir. Cela veut dire sans le dire que les priorités du président sont l'école, la paix et l'avenir. Tant pis si le gouvernement prévoit la fermeture de 200 à 300 classes rurales à la rentrée 2018, tant pis si l'école de 2018 ce sont des exercices de confinement anti-terroristes au moins trois fois par an et des blocs de bétons pour éviter « les voitures folles », tant pis si l'école ce sont des profs de plus en plus souvent tabassés par des parents irrités par une remarque ou excédés par une mauvaise note incontestablement injuste puisque leur gamin est un surdoué, tant pis si c'est de plus en plus souvent des absences non remplacées, des profs en burn-out, un échec patent des nouveaux rythmes scolaires déployés sans moyens avec promesses non tenues car intenable de l'accès à l'art et à la culture. Il faut que ce soit beau à la télé, que le téléspectateur pense que c'est la priorité d'un président qui ne pense pourtant que gain de productivité, privatisation, digitalisation et suppression de postes « *parce que la dette, le pays à gérer en bon père de famille* »... comme chacun sait. Même si l'école est en réalité comme le reste de la société, à l'image du monde ensauvagé, violent où il faut de plus en plus souvent lutter contre les communautarismes, les exigences sociales, individuelles, personnelles ou religieuses présentées comme des droits inaliénables, avec droit de regard sur les programmes. Il faut montrer au bon peuple une école qui n'est plus pour lui faire croire qu'elle est encore telle qu'il la vécut, une image d'Épinal, une école à la Pagnol, à la gloire de nos pères, une école à la Pergaud où la seule guerre serait celle des boutons qui finit toujours bien. Ici comme ailleurs, président et médias affidés se doivent d'entretenir un faux réel car la réalité est bien trop électoralement dérangeante. Et puisque ça passe à la télé, ça veut dire que c'est vrai !

## SOMMAIRE

PAGE 2 FLASH DP/CE

PAGE 3 LE SENS AU...

...TRAVAIL À PÔLE EMPLOI

PAGE 6 MA PETITE ENTREPRISE...

PAGE 9 AU-DELÀ DU RÉEL

PAGE 10 INFORMATION, VÉRITÉ  
ET MANIPULATION

PAGE 12 VOUS AVEZ DEMANDÉ LA POLICE ?

**Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU**

[Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr) Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

## Droit à l'image

Le site d'Hérouville a fait l'objet d'une visite de la préfète de région le 11 avril. Sans solliciter les collègues du site quant à leur droit à l'image, des photos ont été prises par le service communication de la DR et certaines ont été diffusées sur les réseaux sociaux. Nous demandons à nouveau le respect du droit à l'image des agents de Pôle emploi et la sollicitation de leur consentement avant toute prise de vue et diffusion de leur image.

La direction répond que dans un contexte d'événement collectif public le droit à l'image permet de photographier les participants. Pour ce qui est de la diffusion sur un support de communication interne, il n'y a pas non plus de problème. Le SNU-FSU rappelle que Twitter n'est pas un outil interne. La direction précise que tout agent qui souhaite ne pas figurer sur les photos n'a qu'à se manifester avant les prises de vue. Sa demande sera respectée. **Nous rappelons aussi que c'est la personne qui prend la photo/vidéo qui doit demander au préalable l'autorisation et pas l'inverse !**



## CPF

Pour les agents Pôle-emploi, quelle est la procédure pour utiliser les heures CPF ? Pour quelles formations ? L'agent peut-il choisir son organisme de formation ?

La réponse est dans le lien suivant : <http://accueil.pole-emploi.intra:8501/portail/region/r-normandie/generic.jspz?type=inarticle&id=1919462>



# LE SENS AU TRAVAIL...

Dans le dernier numéro de la Gazette<sup>0</sup>, nous avons rédigé un article sur le sens au travail qui reprenait en substance quelques témoignages de collègues en souffrance. Nous n'aurions pas eu assez d'un numéro entier pour publier tout ce que vivent certain-es de nos collègues.

D'aucuns penseront sans doute que l'on exagère et que l'on en fait trop car c'est bien connu, avec nos directions tellement bienveillantes, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pour une grande majorité de collaborateur-trices sur la totalité du territoire normand.

Et puis quand il y a quelque chose qui ne va pas, c'est souvent (pour ne pas dire toujours) un cas « isolé ». La direction aime les cas isolés, car elle sait faire ... Enfin ? Pas toujours, puisque nous rappelons que notre ancienne direction régionale de Haute-Normandie a été condamnée le 22 janvier 2016 à 20.000€ de dommage et intérêt pour harcèlement moral envers une collègue de l'agence de Petit-Quevilly. Notre « nouvelle » direction régionale n'a pas trouvé mieux que de faire appel à cette décision et s'est retrouvée condamnée une deuxième fois par un arrêt de la Cour d'appel de Rouen le 21 décembre 2017.

Cette salariée ainsi que son syndicat (la CGT Haute-Normandie de l'époque) ont eu le courage de combattre et d'affronter la direction. Mais d'une part, ce n'est pas si évident que cela de mener un combat de la sorte (d'ailleurs la direction joue indéniablement sur cet état de fait) et d'autre part tout le monde n'a pas forcément envie de se lancer dans un bras de fer, peut-être à cause de la première raison. Car beaucoup de personnes souffrent plus ou moins en silence, sur leur lieu de travail et puis chez eux, en arrêt pour quelques jours ...qui se transforment de plus en plus en quelques mois (voire plus) !



## Défense de rire au travail !



Les un-es après les autres, des collègues n'ont plus la force d'aller travailler, car l'envie, ils l'avaient perdue depuis bien trop longtemps. Certain-es arrivent à tenir bon jusqu'à la retraite, d'autres négocient des ruptures conventionnelles pour une autre orientation professionnelle, cependant trop nombreux-ses sont victimes d'épuisement ou de burn-out.

Nous n'allons pas revenir sur les causes aujourd'hui, nous l'avons fait avec nos adhérent-es le mois dernier lors de notre réunion mensuelle<sup>1</sup> en Haute-Normandie lors d'un débat après le visionnage du documentaire « la mécanique du burn-out »<sup>2</sup> diffusé sur France 5 le 14 février 2018 dans l'émission « le monde en face » et nous le ferons au mois de mai avec visionnage et débat sur le documentaire sur « le bonheur au travail<sup>2bis</sup> » .

Ce texte est écrit pour informer les collègues que la souffrance au travail n'est pas une fatalité, et que personne n'est seul. Le collectif existe, il est plus fort que toute action isolée.

Créer ou recréer un collectif c'est possible. Il y a quelques mois, une majorité des collègues de l'agence de Fécamp a rédigé une fiche RPS pour avertir la direction régionale qu'il y avait un problème entre des collègues et l'ELD locale et que cela ne pouvait plus durer. Il fallait agir.

## ... À POLE EMPLOI...

---

Une enquête a été menée par une commission paritaire (direction/membres du CHSCT) et outre le fait que cela a libéré la parole, cette enquête a permis de mettre des choses en places (intégration d'un 3<sup>ème</sup> REP venant de l'extérieur de l'agence et coaching de l'ELD en substance mais pas que...) pour l'ensemble des collègues de l'agence, membre de l'ELD compris.

Si c'est tout ou à peu près pour l'aspect « technique », les collègues du site ont gagné bien plus. Le fait qu'il y ait un « stop » à toute cette souffrance. Le fait qu'il y ait un collectif qui se (re)constitue alors que la plupart des personnes pensaient que cela n'était plus possible. Constaté que les choses peuvent bouger, changer, même après des années est une avancée. Enfin et surtout, le constat d'une (re)prise de confiance en soi, collective et individuelle est salutaire. Il est indéniable après cela, que plus jamais rien ne sera comme avant sur ce site.

Au temps (jadis) de l'ANPE, nous avons l'impression que sur 29/30 sites sur l'ancien territoire de Haute-Normandie, qu'il y avait 2 ou 3 agences qui posaient « problème », désormais sur la Normandie entière, qui en compte 59/60, nous pourrions sans doute compter sur les doigts d'une main les sites où tout va bien.

Alors, effectivement, il n'y a pas 56 enquêtes de déclenchées mais la colère sourde, le ras le bol, les agences sous tension pourraient ne pas tarder à exprimer officiellement leurs mal-être.

Une autre agence a aussi « passé le pas », c'est l'agence d'Hérouville St Clair. Une enquête est en cours suite à un vote du CHSCT bas-normand. Cela fait suite à de nombreuses fiches RPS et finalement un recensement d'une vingtaine de problématiques liées à la politique de fonctionnement de l'établissement et une quinzaine vis-à-vis de tout ou partie de l'encadrement. Des alertes individuelles ont été suivies de mobilisations collectives. La direction a d'abord mobilisé un cabinet extérieur, « Présence-conseil » avec lequel un travail en commun a été effectué entre des collègues et l'ELD, suivi de restitutions. Si tout n'est pas encore réglé, les choses avancent. Il est avant tout essentiel de recenser les faits puis d'apporter des solutions à la fois individuelles et collectives, en faisant en sorte que le temps long entre les constats et l'action ne soit pas source de tensions supplémentaires.

Pour en finir avec ces exemples parlant, récemment une fiche RPS a été aussi envoyée par une très grande partie des agent-es de Maromme avec comme derniers mots « aidez-nous ».

La direction a de suite réagit, en se rendant sur place très rapidement afin de mesurer l'ampleur de la souffrance partagée par de trop nombreux collègues lors d'un échange collectif. Suite à cela, la direction consulte en ce moment (sur 3 journées, la dernière en juin) à la fois les agent-es volontaires de manière individuelle ainsi que chaque membre de l'ELD. La direction une restitution et ses propositions à l'ensemble du collectif mi juin.

### Que peut-on dire de tout cela ?

Comme nous l'avons déjà constaté, le collectif est plus fort qu'un collègue seul et peut plus facilement poser les problèmes avec neutralité. Face à un collectif, la direction ne peut pas/plus se retrancher derrière son leitmotiv du « cas isolé » dans la mesure où plusieurs collègues parlent. Et que dans ce sens la direction est obligée de prendre en compte les problèmes et ne peut plus les cacher sous le tapis ni essayer de régler la problématique en catimini.

On pourrait dire également qu'une autre ambiance peut aussi s'instaurer dans l'agence, des gens pourront de nouveau se parler, se respecter, même en se limitant à des échanges professionnels ce qui n'était plus forcément le cas, mais c'est ce qu'il se passe sur Fécamp par exemple.

Certes les changements seront locaux, mais si un collectif d'une agence lance le mouvement et est suivi par un autre et un autre encore et que les problématiques rencontrées sur ces sites sont convergentes alors peut-être pourrait-on espérer qu'in fine, la direction régionale voire nationale prenne enfin compte (et vraiment) la santé de ses agent-es en considération. Et de cette manière, qu'elle puisse surtout s'attaquer aux causes réelles de ces situations de mal-être, d'arrêts maladie, en cherchant les solutions adaptées. Tout le monde y a intérêt.

**Publication du SNU Pôle Emploi FSU**

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

[Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr)

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

## ... NORMANDIE.

Nous avons des pistes, certes « utopiques » ... Noooooon idéologiques ! C'est le mot idéologique<sup>3</sup> que Jean Bassères avait utilisé à notre rencontre lors de sa venue dans notre région.

Nous avons donc des pistes, comme embaucher du personnel même si c'est le contraire qui se profile, cesser avec ce taylorisme à la Pôle emploi, écouter vraiment les gens du terrain, repenser le management de Pôle emploi pour que les ELD ne soient plus en permanence sous pression, entre le marteau et l'enclume... Et puis surtout, repenser cette organisation du travail qui fait de plus en plus de dégâts.

La santé au travail est l'affaire de toutes et tous à Pôle emploi, quelle que soit la filière, quel que soit l'emploi, quel que soit le métier, quel que soit le niveau hiérarchique...

Nous aimerions évidemment que toutes les collaboratrices et collaborateurs de Pôle emploi vivent dans l'ambiance de travail de Gisors, toutefois ce n'est pas le cas partout, loin de là.



© PESSIN - Extrait de l'ouvrage « Le Bonheur au Travail ? Regards croisés dessinateurs de presse et d'experts du travail » Editions du cherche-midi

« C'est l'histoire d'un homme qui tombe du 50<sup>ème</sup> étage, et qui au fur et à mesure de sa chute se répète sans cesse pour se rassurer : jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien... Le problème ce n'est pas la chute, c'est l'atterrissage. »

Pour éviter sa chute, pour éviter les chutes des un-es et des autres, parlez entre vous, sollicitez votre syndicat ou le SNU, le CHSCT, écrivez-nous, appelez-nous mais ne restez pas seul(e)<sup>4</sup> !

0/ [Gazette N°134 de Mars-Avril 2018](#).

1/ Nous pouvons vous inviter à assister à nos réunions mensuelle, n'hésitez à nous solliciter ;-)

2/ <https://www.youtube.com/watch?v=VWC6Y1gimDI>

2 bis/ Arte 2014 – Martin Maisonnier

3/ [Gazette Avril 2016](#)

4/ Droit de savoir N°3 sur « combattre le mal être au travail ».

## La micro-entreprise ou la fable du loup et du chien

Dans la « Start-up Nation » Jupitérienne, on nous suggère, comme dans la fable « Le loup et le chien », que les actifs devraient faire un choix entre la liberté risquée du loup indépendant et la sécurité soumise du chien salarié. Et Pôle emploi n'est pas en reste sur ce créneau, on retrouve sur notre intranet : « *La création/reprise d'entreprise est une véritable opportunité de retour à l'activité à explorer* », ou « *Chaque conseiller propose et encourage une réflexion alternative au salariat en vue du retour à l'emploi* »...<sup>1</sup>

*C'est beau ! Des opportunités et la promesse de la liberté pour nos demandeurs d'emploi ! Encourageons-les à devenir des loups ! Mais n'y-a-t-il pas un loup (encore un) dans cette (trop) belle perspective ?*

### Les revenus des micro-entrepreneurs

Le 13 février dernier, l'INSEE publiait une étude sur « les revenus d'activité des non-salariés en 2015 »<sup>2</sup>, où l'on découvre stupéfait l'opulence dans laquelle les micro-entrepreneurs vivent...

L'ACCOS<sup>3</sup> (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) estime que cette même année, le réseau des Urssaf comptabilise 1 012 000 autoentrepreneurs inscrits. Parmi eux et en moyenne sur l'année, près de 43% ne déclarent aucun chiffre d'affaire, soit près de 450 000!

D'après l'INSEE, les micro-entrepreneurs perçoivent en moyenne 440€ ! Finalement, un micro entrepreneur perçoit un peu moins qu'un salarié moyen en Azerbaïdjan<sup>4</sup>... A 461 euros constant voilà une belle bande de bourgeois ! Notons que toujours selon les statistiques de l'INSEE, le revenu médian des micro-entrepreneurs (50% perçoivent moins et 50% perçoivent plus) atteint l'extravagant montant de 250€ ! Les 10% des plus aisés-és émargeront en moyenne à 1160€... Indécents !

### La liberté des micro-entrepreneurs

Si la notion de liberté est un moteur important pour l'auto-entreprenariat, la réalité heurte malheureusement trop souvent les attentes des créateurs. Dans un contexte de forte uberisation de notre économie ([voir gazette du octobre/novembre 2015](#)), les entreprises « modernes » (Deliveroo, Uber...) n'ont plus besoin de salariés, seulement d'une force de travail disponible au coup par coup. Cependant, ce modèle économie ne marche pas sans lien de subordination car ces sites ont besoin d'afficher une image de marque forte et une qualité de service uniforme qui supposent un protocole et des process quasi impossibles sans avoir recours au salariat. Le 29 septembre 2016, lors des 4ème assises de l'autoentrepreneur organisées par la Fédération des autoentrepreneurs (Fedae), Jérôme Pimot, coursier autoentrepreneur témoignait : "On me répétait que j'étais indépendant et en même temps on m'imposait des tas de contraintes comme celle de porter l'uniforme de la marque, de réaliser un maximum de courses ou d'accepter un mode de tarification par défaut. Deliveroo m'a d'ailleurs "remercié" en avril dernier car je ne voulais pas porter leur veste"<sup>5</sup>

... et le gros avantage du statut  
d'auto-entrepreneur dans notre  
entreprise, c'est que tout en étant  
notre larbin, vous vous sentez patron.



# NE CONNAIT PAS LA CRISE !

Par ailleurs, le statut a été largement détourné par les entreprises « traditionnelles » qui ont profité d'un effet d'aubaine pour minorer leurs contributions sociales. En effet, un autoentrepreneur est une variable d'ajustement, un outil de flexibilité. Il coûte moins cher qu'un salarié. De trop nombreuses entreprises ont d'ailleurs proposé à leurs salariés de démissionner pour créer leur « autoentreprise/microentreprise ». A titre d'exemples : Une pizzeria qui licencie son pizzaiolo et qui lui demande de revenir travailler en tant qu'autoentrepreneur. Une chaîne d'hôtels qui met tout son personnel à la porte et qui exige que les femmes de ménage travaillent sous ce statut très avantageux pour l'employeur. Des entreprises de livraison de repas qui fournit à ses coursiers tous les documents nécessaires à la création d'une autoentreprise... Notons que dans un tiers des vérifications d'auto-entrepreneurs (faites aléatoirement), les contrôleurs de l'ACCOSS relèvent une fraude !<sup>6</sup>

Si certaines entreprises frisent l'illégalité en abusant de ce statut, être créateur implique une autonomie – pour ne pas dire solitude – rarement anticipée. Après avoir quitté une maison d'édition en difficulté et échoué dans une petite entreprise aux conditions de travail insoutenables, Sophie Vouteau (auteure de *Ma vie d'auto-entrepreneur*) mord à l'hameçon. « *J'ai souhaité, comme un million de Français avant moi, goûter à l'indépendance en devenant autoentrepreneur* ». Deux ans plus tard, le rêve devient cauchemar : les nuits passées à préparer des dossiers, à se former en ligne en urgence, à réécrire son profil LinkedIn... « *Au départ, je suis éditrice, puis attachée de presse. Depuis peu, je me suis formée au web, donc webmaster, puis je suis devenue chef de projet et aussi rédactrice web (...). Pour pouvoir travailler, il faut ajouter à toutes ces casquettes celle de comptable de sa propre entreprise, celle de commerciale pour aller chercher les clients, celle de secrétaire administrative, juridique aussi pour faire des devis ou des contrats.(...) Ce que j'ai beaucoup rencontré sur le terrain, c'est 'vous êtes trop chère pour moi'. Il faut toujours baisser ses tarifs parce qu'on trouvera toujours moins cher que nous, parce que tout le monde peut se mettre auto-entrepreneur* ». En multipliant les activités, Sophie Vouteau s'est appauvrie et même endettée. Pas vraiment cheffe d'entreprise, pas tout à fait indépendante, patronne de sa propre activité, mais dans une relation quasi salariée avec le client, elle finira par jeter l'éponge.<sup>7,8</sup>

Comme ce statut ne permet pas aux travailleur-ses d'acquérir de garantie d'un revenu stable et décent, de l'assurance contre le chômage, de la couverture du risque de maladie, de la garantie d'une retraite et de l'accès au logement ; tout comme ce statut n'offre pas la liberté promise, mais une subordination déguisée et une extrême soumission à la loi du marché ou à des entreprises véreuses, est-il pertinent que nous nous fassions promoteurs de ce mirage/tromperie par le biais de cette prestation (Activ' Créa) que l'on pourrait qualifier de « pousse au crime » ?



# QUI FAIT QUE JE BOSSE (...) DE L'AUBE À L'AUBE

Si elle peut être pertinente dans quelques situations, nous exhortons tous nos collègues à résister à la pression du « bâton » (avec ou sans jeu de mot) en réfléchissant à deux fois avant de prescrire ce qui s'avère être dans la majorité des cas un miroir aux alouettes.

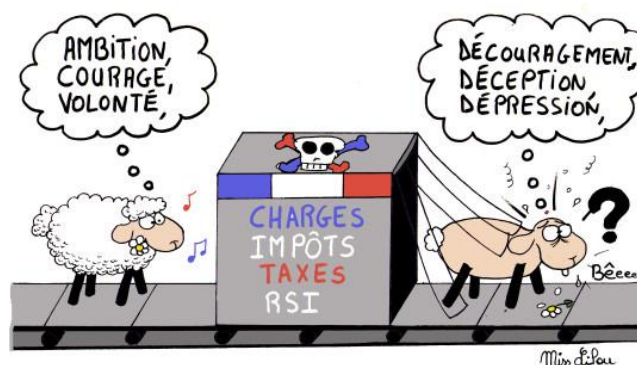
Ce n'est pas parce que Pôle emploi a de plus en plus de mal à proposer des offres d'emploi, à trouver des financements pour des formations, qu'il faut absolument inciter/contraindre/pousser le demandeur d'emploi dans cette voie.



PAGE 8

- 1/ <http://accueil.pole-emploi.intra:8501/portail/metier/m-de-entreprises/generic.jspz?type=inarticle&id=3440200>
- 2/ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3323638>
- 3/ <http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/publications/acoss-stat/2016/acoss-stat-n235.html>
- 4/ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Salaire\\_moyen\\_par\\_pays](https://fr.wikipedia.org/wiki/Salaire_moyen_par_pays)
- 5/ [https://www.challenges.fr/emploi/marche-de-l-emploi/deliveroo-uber-take-eat-easy-quand-les-travailleurs-de-l-uberisation-se-rebellent\\_433119](https://www.challenges.fr/emploi/marche-de-l-emploi/deliveroo-uber-take-eat-easy-quand-les-travailleurs-de-l-uberisation-se-rebellent_433119)
- 6/ [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-est-mon-boulot/les-nombreuses-fraudes-au-statut-d-auto-entrepreneur\\_1775277.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-est-mon-boulot/les-nombreuses-fraudes-au-statut-d-auto-entrepreneur_1775277.html)
- 7/ [http://www.lemonde.fr/emploi/article/2018/02/21/l-auto-entreprise-desenchantee\\_5260190\\_1698637.html](http://www.lemonde.fr/emploi/article/2018/02/21/l-auto-entreprise-desenchantee_5260190_1698637.html)
- 8/ [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/on-s-y-emploie-de-philippe-duport/on-s-y-emploie-les-galeres-d-une-auto-entrepreneuse\\_2548695.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/on-s-y-emploie-de-philippe-duport/on-s-y-emploie-les-galeres-d-une-auto-entrepreneuse_2548695.html)

## LES MOUTONS ENTREPRENEURS ET LA MACHINE À DÉTRUIRE LES EMPLOIS...





## Le monde tel qu'il est et le monde tel que Pôle emploi le présente.

Pourquoi y-a-t-il du chômage ? A en croire Pôle emploi c'est en raison de la mauvaise organisation des sites. La preuve en est dans la réorganisation permanente de l'établissement depuis sa création, réorganisations aussi récurrentes que celle du déploiement des services. Réorganisation de l'accueil, chasse aux irritants, stop and go dans le remplissage de formation, pression permanente au sujet d'activ'emploi. Tout est bon pour nous dire que nous travaillons bien mais qu'il faut faire toujours mieux, « sécuriser », « optimiser », « renforcer », « transformer » etc, comme s'il était impossible de trouver un jour une stabilité organisationnelle. Le projet « agences de demain » qui met en avant la nécessité d'embellir les zones d'accueil, de les agrémenter de plantes et de lieux apaisants tels des alcôves ou des canapés, d'améliorer la signalisation est symptomatique de la réorganisation permanente et souvent vaine que vivent les agents de Pôle emploi. Ce n'est pas avec la déco des sites que les usagers seront plus satisfaits du service. Que ces métamorphoses coûteuses se fassent avec des baisses d'effectifs et des suppressions de postes, un recours massifs à des agents low cost en service civique est paradoxal et aura sans doute une piètre efficacité sur le suivi des demandeurs d'emploi et des entreprises. Une autre explication s'impose selon Pôle emploi, l'inadaptation de l'offre à la demande. Le dossier PIC (Plan Investissement Compétences) présenté en réunion du CE fin mars en dit long sur ce qui explique le chômage selon la direction qui indique que « le chômage est très fortement lié au manque de qualification ». Qu'il y ait un lien entre absence de qualification et chômage n'est pas contestable mais cela ne représente pas un impact très fort comparé à un élément essentiel d'explication du chômage. Il suffit de regarder les chiffres pour constater une évidence : pour 290400 chômeurs en Normandie à fin décembre 2017, Pôle emploi n'a que 26300 offres à proposer dont 12287 CDI, soit moins d'une offre pour 10 demandeurs d'emploi. N'hésitons donc pas à rappeler ce que la direction et les médias, les politiques et experts ès économie libérale ont tendance à oublier : s'il y a du chômage, c'est parce qu'il n'y a pas de travail, parce que les emplois proposés sont rares et précaires et le seront de plus en plus en raison des évolutions techniques mais aussi juridiques et réglementaires qui donnent l'occasion au gouvernement de satisfaire les desiderata asservissants d'un patronat décomplexé.



# INFORMATION, VÉRITÉ....

## Que croire et qui croire quand le faux réel n'a plus de double ?

Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges mais que plus personne ne croit plus rien. Un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et avec un tel peuple, vous pouvez faire ce que vous voulez. Cette citation d'Hanna Arendt, théoricienne du totalitarisme, prend une ampleur démesurée à l'ère de l'information en continu et des réseaux sociaux. Les journaux jadis considérés comme sérieux en sont arrivés à proposer aux lecteurs les services de « décodeurs » ou « décrypteurs » de l'information qui circule (Le Monde ou Libération par exemple) qui se font trop souvent prendre eux-mêmes au piège de leur idéologie et d'un décryptage qui n'en a que le nom. Car c'est là que le bât blesse, à la frontière ténue entre l'information et la ligne éditoriale, quand l'information se fait lavage de cerveau par le biais de réalités déformées qui, à force d'être répétées d'un côté et ingurgitées de l'autre, deviennent des vérités agissantes. « Un mensonge répété dix fois reste un mensonge, répété dix mille fois il devient une vérité. » L'adage n'est pas nouveau puisqu'Hitler et Goebbels en avaient fait leur leitmotiv. Le cas du pouvoir en place en France depuis avril 2017 est un archétype de cette réalité déformée. Présenté pendant la campagne par les médias comme « un homme à la fois nouveau et neuf », Emmanuel Macron a gagné beaucoup de voix grâce à cette image, même s'il n'était en réalité ni nouveau ni neuf. Qui n'a pas entendu pendant la campagne des électeurs affirmer « il est jeune et nouveau, il faut essayer » ? Nouveau nous disait-on « car il crée un nouveau mouvement et il postule à un premier mandat ». Quelle nouveauté qu'un énarque, ancien banquier au réseau phénoménal, ancien secrétaire général de l'Élysée et ancien ministre des finances du président sortant ? « Neuf car il n'a pas de bilan à défendre, il n'a jamais été au pouvoir ».

PAGE 10



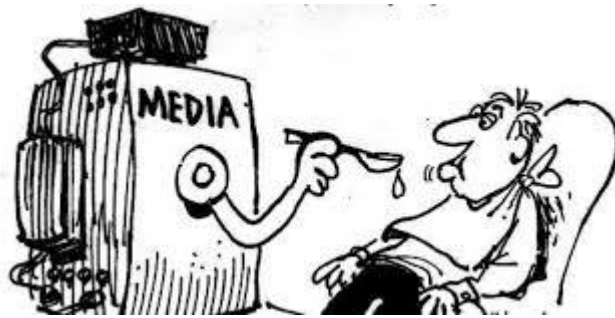
Les médias de propagande ont réussi à ne pas le rendre comptable du bilan du pouvoir sortant alors qu'il en fut un membre actif et qu'il contribua notamment, en plus de ses propositions fiscales, à promouvoir la « réforme » du Code du travail. Là encore nous touchons un sujet essentiel, celui de la « réforme ». L'urgence de réformer la France, ce « pays ingouvernable car impossible à réformer du fait de l'inaction des politiques et du pouvoir de nuisance des syndicats qui prennent le peuple en otage à chaque fois qu'on s'en prend légitimement à leur privilèges ». Bourrage de crânes et lavage de cerveaux sont là encore à l'œuvre depuis des années. Et ça marche ! Le principe de la « réforme » contient une notion positive, celle du changement pour l'amélioration, même s'il ne s'agit que de verbiage qui déforme la réalité façon « libérer les énergies », « faciliter les synergies »

**Publication du SNU Pôle Emploi FSU**

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

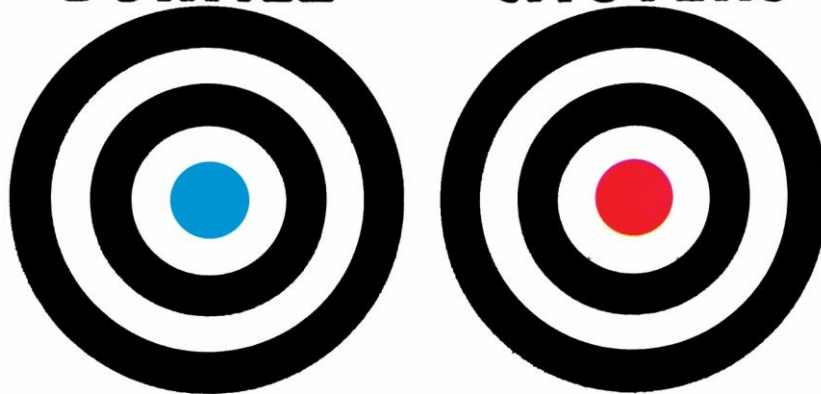
[Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr)

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>



ou encore « *supprimer des privilèges injustes* », surtout pas ceux de l'élite journalistique et des classes dominantes. La vérité est plus triviale puisqu'il ne s'agit pas de réformer mais de saccager, de détruire ce que des années de luttes sociales avaient permis de gagner : droit du travail, sécurité sociale, protection collectives, services publics à achever au nom de la « compétitivité ». Nous assistons à un jeu de dupes dont les perdants sont les classes populaires et moyennes et les grands gagnants les élites financières et médiatiques ainsi que le MEDEF dont le président Gattaz faisait semblant de s'insurger le 12 avril dernier en affirmant « *le gouvernement ne va pas assez vite* ». Le trio Macron-MEDEF-Médias fonctionne à merveille et atteint ses objectifs puisque cette caste triomphe pendant que la plèbe se déchire, salariés contre « *chômeurs profiteurs* », privé contre public, « *ceux qui travaillent vraiment contre les fonctionnaires qui ruinent le pays* ». Inutile de compléter la liste, déplorons simplement que la manipulation fonctionne, vrais ou faux sondages à l'appui, comme aiment à les sortir au moment opportun médias et politiques, main dans la main, sourire aux lèvres, d'une phrase toute faite qui met fin au débat : « *les Français nous soutiennent* ». D'ailleurs on leur prépare un beau cadeau aux « *Français qui nous soutiennent* » : le projet d'une deuxième journée travaillée non payée. Mais c'est solidaire, c'est pour la bonne cause, celle des petits vieux dépendants. *On ne va tout de même pas les euthanasier, les caisses sont vides, on vit plus vieux. A vot' bon cœur M'ssieurs, dames.* Et si ça passe mal, prenez un peu de TF1 le midi et de BFMTV, matin et soir, du Ruquier le week-end, de la télé-réalité sans compter ; puis dormez et votez.

## LES MÉDIAS VEILLENT DORMEZ CITOYENS





**Nom :** Bancroft

**Genre :** Drame, Policier, Thriller

**Synopsis :** Bancroft, une brillante détective, consacre sa vie à la police. Elle est digne de confiance et adorée par ses collègues. Sa promotion comme surintendant en chef des enquêtes semble assurée. Bancroft mène une opération pour abattre le pernicious et vicieux gang Kamara. Elle adopte des méthodes douteuses, mais le frère le plus violent, Athif, dirige la ville avec une poigne de fer. Il est donc difficile de ne pas approuver ses actions.

**On aime :** les 2 premiers épisodes qui sont plein de promesses...

**On aime moins :** la tournure que prennent événements dans l'épisode 3 jusqu'au grand n'importe quoi final. On se demande pourquoi le scénariste a perdu son "mojo" pendant l'écriture du scénario?



**Nom :** Prime Suspect 1973

**Contexte:** Cette série est le préquel de la série Prime Suspect N°1 (7 saisons entre 1991 et 2006). Le personnage principal, Jane était alors incarnée par Helen Mirren

**Genre :** Drame, Policier, Thriller

**Synopsis :** A tous justes 22 ans, Jane Tennison fait ses débuts dans les forces de l'ordre. Malgré le sexisme de ses collègues, la jeune bleu se voit confiée une affaire des plus étranges.

**On aime :** Pouvoir apprécier sans mauvaise surprise le savoir-faire britannique (généralement très bon) en matière de série policière. L'atmosphère des seventies. bande son ? Si vous aimez les séries policières, vous apprécierez grandement.

**On aime moins :** Malgré un succès d'audience, la série s'arrête en raison de désaccords entre ITV et Lynda La Plante, créatrice du personnage. Vraiment dommage!



**Nom :** Top of the Lake saison 2 "China Girl"

**Contexte:** Cette série explore les enquêtes de la détective Robin Griffin, spécialisée dans les crimes et les agressions sexuelles. Des enquêtes délicates qui l'amènent sans cesse à tester ses limites et ses propres émotions.

**Genre :** Drame, Policier

**Synopsis :** Cinq ans après sa première enquête, Robin Griffin a quitté la Nouvelle Zélande pour refaire sa vie et va reprendre du service avec la mort d'une mystérieuse femme asiatique, retrouvée sur une plage de Sydney.

**On aime :** Sur fond d'une série policière c'est évidemment le sort de la Femme dans notre société machiste qui est abordé. A travers cette 2ème saison, Jane Campion ne vous décevra pas une nouvelle fois, où la place de l'homosexualité, la problématique de l'adoption et le questionnement sur la maternité seront traités.

**On aime moins :** l'environnement urbain de Sydney qui a pris la place des superbes paysages de Nouvelle-Zélande. Pour celles et ceux qui s'attendent à rythme régulier dans l'avancée de l'enquête devront prendre leur mal en patience, on vous le redit, c'est le voyage qui est important, pas la destination ;-)